

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VAL VANOISE

Numéro SIRET : 20004079800015

POSTE COMPTABLE : CDF DE BOZEL

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COM COM VAL VANOISE

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.22	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.24	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.25	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.26	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.31	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.33	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.35	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.36	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.37	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.39	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.41	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.42	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.43	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.44	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.45	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.46	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.47	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.48	C1 - Etat du personnel	X	
p.52	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.53	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.54	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.55	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.56	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.57	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.58	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
 Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	VAL VANOISE	BP
73055	BUDGET COM COM VAL VANOISE	2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 566
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	19 892
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 419 900,00	9 419 900,00	350,99	177,27

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 476,16	281,00
2	Produit des impositions directes/population	595,86	217,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 643,95	318,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	904,20	79,00
5	Encours de dette/population	760,19	169,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,31%	32,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,79%	98,30%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,00%	24,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,24%	53,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 450 330,18	15 898 750,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 551 580,18

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	17 450 330,18	17 450 330,18
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	7 880 870,00	9 440 401,15

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 562 350,05	180 394,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 822 424,78

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	10 443 220,05	10 443 220,05
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	27 893 550,23	27 893 550,23
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	4 726 280,00	0,00	5 512 090,00		5 512 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 193 015,00	0,00	5 691 682,00		5 691 682,00
014	Atténuations de produits	1 877 000,00	0,00	1 877 000,00		1 877 000,00
65	Autres charges de gestion courante	658 980,00	0,00	646 730,00		646 730,00
Total des dépenses de gestion courante		12 455 275,00	0,00	13 727 502,00		13 727 502,00
66	Charges financières	211 500,00	0,00	157 415,00		157 415,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	11 000,00		11 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	886 673,88		225 000,00		225 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 595 448,88	0,00	14 120 917,00		14 120 917,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 507 154,33		2 308 778,18		2 308 778,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 047 730,00		1 020 635,00		1 020 635,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 554 884,33		3 329 413,18		3 329 413,18
TOTAL		16 150 333,21	0,00	17 450 330,18		17 450 330,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	236 690,00	0,00	178 300,00		178 300,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 216 984,57	0,00	1 392 700,00		1 392 700,00
73	Impôts et taxes	12 436 000,00	0,00	13 000 000,00		13 000 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 215 330,00	0,00	1 085 900,00		1 085 900,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	0,00	63 600,00		63 600,00
Total des recettes de gestion courante		15 180 004,57	0,00	15 720 500,00		15 720 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	7 660,00	0,00	5 500,00		5 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 187 664,57	0,00	15 726 000,00		15 726 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	256 430,00		172 750,00		172 750,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		256 430,00		172 750,00		172 750,00
TOTAL		15 444 094,57	0,00	15 898 750,00		15 898 750,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 551 580,18
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 156 663,18
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 , RI 040 = DF 042 , DI 041 = RI 041 , DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	163 357,00	92 605,44	308 610,00		401 215,44
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 210 740,62	487 442,38	753 780,00		1 241 222,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 253 200,56	6 162,00	0,00		6 162,00
	Total des opérations d'équipement	4 862 329,64	1 976 140,23	5 024 820,00		7 000 960,23
	Total des dépenses d'équipement	8 489 627,82	2 562 350,05	6 087 210,00		8 649 560,05
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 017 800,00	0,00	942 910,00		942 910,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	315 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			121 000,00		121 000,00
	Total des dépenses financières	1 332 800,00	0,00	1 073 910,00		1 073 910,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 822 427,82	2 562 350,05	7 161 120,00		9 723 470,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	256 430,00		172 750,00		172 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)			547 000,00		547 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	256 430,00		719 750,00		719 750,00
	TOTAL	10 078 857,82	2 562 350,05	7 880 870,00		10 443 220,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 443 220,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 245 615,43	0,00	1 913 045,00		1 913 045,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	0,00	1 116 386,82		1 116 386,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 545 615,43	0,00	3 029 431,82		3 029 431,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 277 532,15	180 394,12	975 025,00		1 155 419,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 714 509,41	0,00	1 559 531,15		1 559 531,15
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	3 002 041,56	180 394,12	2 534 556,15		2 714 950,27
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 547 656,99	180 394,12	5 563 987,97		5 744 382,09
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 507 154,33		2 308 778,18		2 308 778,18
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 047 730,00		1 020 635,00		1 020 635,00
041	Opérations patrimoniales (4)			547 000,00		547 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 554 884,33		3 876 413,18		3 876 413,18
	TOTAL	8 102 541,32	180 394,12	9 440 401,15		9 620 795,27

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	822 424,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 443 220,05

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 156 663,18

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 512 090,00		5 512 090,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 691 682,00		5 691 682,00
014	Atténuations de produits	1 877 000,00		1 877 000,00
65	Autres charges de gestion courante	646 730,00		646 730,00
66	Charges financières	157 415,00	0,00	157 415,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 020 635,00	1 020 635,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	225 000,00		225 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 308 778,18	2 308 778,18
Dépenses de fonctionnement - Total		14 120 917,00	3 329 413,18	17 450 330,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	72 750,00	72 750,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	942 910,00	0,00	942 910,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 000 960,23		7 000 960,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	401 215,44	0,00	401 215,44
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 241 222,38	0,00	1 241 222,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 162,00	547 000,00	553 162,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	10 000,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		100 000,00	100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	121 000,00		121 000,00
Dépenses d'investissement - Total		9 723 470,05	719 750,00	10 443 220,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 443 220,05
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	178 300,00		178 300,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 392 700,00		1 392 700,00
73	Impôts et taxes	13 000 000,00		13 000 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 085 900,00		1 085 900,00
75	Autres produits de gestion courante	63 600,00	0,00	63 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 500,00	72 750,00	78 250,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	100 000,00	100 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		15 726 000,00	172 750,00	15 898 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 551 580,18
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 155 419,12	0,00	1 155 419,12
13	Subventions d'investissement	1 913 045,00	0,00	1 913 045,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 116 386,82	0,00	1 116 386,82
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	547 000,00	547 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 020 635,00	1 020 635,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 308 778,18	2 308 778,18
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		4 184 850,94	3 876 413,18	8 061 264,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	822 424,78
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 559 531,15
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 443 220,05
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	4 726 280,00	5 512 090,00	
60611	Eau et assainissement	9 500,00	8 200,00	
60612	Énergie - Électricité	37 500,00	40 000,00	
60621	Combustibles	4 200,00	0,00	
60622	Carburants	181 200,00	263 200,00	
60623	Alimentation	119 440,00	127 110,00	
60628	Autres fournitures non stockées	20 750,00	25 440,00	
60631	Fournitures d'entretien	11 300,00	10 600,00	
60632	Fournitures de petit équipement	148 650,00	176 420,00	
60636	Vêtements de travail	34 300,00	41 500,00	
6064	Fournitures administratives	10 000,00	25 100,00	
611	Contrats de prestations de services	155 550,00	202 270,00	
6132	Locations immobilières	123 860,00	185 950,00	
6135	Locations mobilières	136 800,00	549 920,00	
614	Charges locatives et de copropriété	24 000,00	24 400,00	
61521	Terrains	316 700,00	72 175,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 300,00	194 250,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	54 000,00	64 925,00	
615231	Entretien et réparations voiries	15 000,00	33 500,00	
61551	Matériel roulant	194 700,00	164 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	79 800,00	61 100,00	
6156	Maintenance	75 420,00	44 700,00	
6161	Assurance multirisques	26 920,00	40 500,00	
6168	Autres primes d'assurance		100 500,00	
6182	Documentation générale et technique	4 540,00	4 480,00	
6184	Versements à des organismes de formation	41 860,00	52 200,00	
6188	Autres frais divers	2 296 810,00	2 219 290,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 900,00	4 000,00	
6226	Honoraires	117 180,00	142 750,00	
6228	Divers	1 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	29 900,00	20 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	21 190,00	37 000,00	
6237	Publications		0,00	
6247	Transports collectifs	82 300,00	92 270,00	
6248	Divers		10 400,00	
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 700,00	
6256	Missions	25 180,00	38 750,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 670,00	14 400,00	
6262	Frais de télécommunications	27 030,00	49 400,00	
627	Services bancaires et assimilés	930,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	730,00	6 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP	258 970,00	311 790,00	
63512	Taxes foncières	11 100,00	38 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	6 400,00	
6358	Autres droits		1 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		2 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 193 015,00	5 691 682,00	
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	83 250,00	106 800,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 210,00	15 971,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	60 680,00	53 192,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	8 755,00	10 652,00	
64111	Rémunération principale		2 063 452,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		42 559,00	
64118	Autres indemnités		132 966,00	
64131	Rémunérations		1 521 001,00	
64138	Autres indemnités	3 451 315,00	42 559,00	
64168	Autres emplois d'insertion	7 550,00	22 573,00	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	623 345,00	670 098,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	593 750,00	714 098,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	74 405,00	63 832,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	106 310,00	100 340,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	2 000,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	66 620,00	44 937,00	
64731	Versées directement	19 125,00	10 652,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	1 350,00	
6478	Autres charges sociales diverses	46 000,00	53 600,00	
6488	Autres charges	25 500,00	21 050,00	
014	Atténuations de produits	1 877 000,00	1 877 000,00	
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	300 000,00	300 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	1 577 000,00	1 577 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	658 980,00	646 730,00	
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif		148 100,00	
6531	Indemnités	54 230,00	53 420,00	
6533	Cotisations de retraite	2 720,00	2 600,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 140,00	12 720,00	
6541	Créances admises en non-valeur	7 300,00	6 000,00	
6542	Créances éteintes		500,00	
657341	Communes membres du GFP	226 500,00	215 000,00	
657358	Autres groupements	77 000,00	78 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	277 090,00	130 390,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	12 455 275,00	13 727 502,00	
66	Charges financières (b)	211 500,00	157 415,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 500,00	163 690,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	6 605,00	-6 275,00	
661131	Aux communes membres du GFP	24 395,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	42 000,00	11 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		1 000,00	
6712	Amendes fiscales et pénales	7 000,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	5 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	5 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	886 673,88	225 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	13 595 448,88	14 120 917,00	
023	Virement à la section d'investissement	1 507 154,33	2 308 778,18	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 047 730,00	1 020 635,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 047 730,00	1 020 635,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 554 884,33	3 329 413,18	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 554 884,33	3 329 413,18	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	16 150 333,21	17 450 330,18	

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	70 005,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	76 280,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 275,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	236 690,00	178 300,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	211 000,00	160 500,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	25 690,00	17 800,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 216 984,57	1 392 700,00	
70632	A caractère de loisirs	225 000,00	136 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	274 000,00	273 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	91 000,00	205 000,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	160 000,00	50 000,00	
70845	Aux communes membres du GFP		5 800,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	15 000,00	0,00	
70875	Par les communes membres du GFP	103 500,00	318 900,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	348 484,57	404 000,00	
73	Impôts et taxes	12 436 000,00	13 000 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 485 500,00	5 700 000,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	6 755 500,00	7 085 000,00	
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	190 000,00	215 000,00	
7362	Taxes de séjour	5 000,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 215 330,00	1 085 900,00	
74718	Autres	20 000,00	16 500,00	
7473	Départements	15 000,00	15 000,00	
74741	Communes membres du GFP	78 500,00	0,00	
7478	Autres organismes	1 101 830,00	1 054 400,00	
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	63 600,00	
752	Revenus des immeubles	75 000,00	63 600,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		15 180 004,57	15 720 500,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	7 660,00	5 500,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		500,00	
7788	Produits exceptionnels divers	7 660,00	5 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 187 664,57	15 726 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	256 430,00	172 750,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	81 900,00	72 750,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	174 530,00	100 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		256 430,00	172 750,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 444 094,57	15 898 750,00	

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 551 580,18
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 450 330,18

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- B-1-1-B

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	163 357,00	308 610,00	
2031	Frais d'études	55 200,00	272 760,00	
2051	Concessions et droits similaires	108 157,00	35 850,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 210 740,62	753 780,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 058 400,00	57 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	0,00	
2138	Autres constructions	312 800,00	208 050,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	78 799,58	13 720,00	
2182	Matériel de transport	630 492,00	147 660,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 960,94	23 000,00	
2184	Mobilier	18 745,00	16 130,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	96 543,10	288 220,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 253 200,56	0,00	
2313	Constructions		0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	1 253 200,56	0,00	
	Opération d'équipement n° 101 (5)	2 742 742,40	3 162 370,00	
	Opération d'équipement n° 102 (5)	1 750 297,24	862 450,00	
	Opération d'équipement n° 104 (5)	369 290,00	1 000 000,00	
Total des dépenses d'équipement		8 489 627,82	6 087 210,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 017 800,00	942 910,00	
1641	Emprunts en euros	904 500,00	932 910,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	10 000,00	
168741	Communes membres du GFP	108 300,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	315 000,00	10 000,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	10 000,00	
276358	Autres groupements	310 000,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		121 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		121 000,00	
Total des dépenses financières		1 332 800,00	1 073 910,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		9 822 427,82	7 161 120,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	256 430,00	172 750,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	256 430,00	172 750,00	
13912	Régions	11 900,00	2 650,00	
13913	Départements	28 400,00	28 500,00	
139148	Autres communes	35 500,00	35 500,00	
139158	Autres groupements	1 800,00	1 800,00	
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	4 300,00	4 300,00	
28185	Cheptel	174 530,00	100 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		547 000,00	
2313	Constructions		547 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		256 430,00	719 750,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 078 857,82	7 880 870,00	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2018 (11)		2 562 350,05	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		10 443 220,05	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 245 615,43	1 913 045,00	
1311	Etat et établissements nationaux	100 000,00	891 300,00	
1312	Régions	367 000,00	567 000,00	
1313	Départements	120 000,00	122 745,00	
1316	Autres établissements publics locaux		55 000,00	
1318	Autres	452 115,43	150 000,00	
13241	Communes membres du GFP	206 500,00	127 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	1 116 386,82	
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 116 386,82	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 545 615,43	3 029 431,82	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 992 041,56	2 534 556,15	
10222	F.C.T.V.A.	1 277 532,15	975 025,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 714 509,41	1 559 531,15	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00	
Total des recettes financières		3 002 041,56	2 534 556,15	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		5 547 656,99	5 563 987,97	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 507 154,33	2 308 778,18	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 047 730,00	1 020 635,00	
28031	Amortissements des frais d'études	57 760,00	87 700,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 250,00	4 240,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	12 100,00	12 050,00	
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 500,00	16 010,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 050,00	0,00	
28051	Concessions et droits similaires	15 370,00	22 315,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 210,00	92 235,00	
281311	Hôtel de ville	8 740,00	8 735,00	
281318	Autres bâtiments publics	26 980,00	28 555,00	
28138	Autres constructions	87 015,29	79 705,00	
28141	Bâtiments publics	570,00	565,00	
28151	Réseaux de voirie	6 570,00	6 565,00	
28152	Installations de voirie	1 620,00	19 360,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 510,00	17 545,00	
281782	Matériel de transport	101 500,00	112 290,00	
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo		2 970,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	128 710,00	117 930,00	
28182	Matériel de transport	224 074,71	238 175,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 730,00	17 040,00	
28184	Mobilier	14 730,00	9 400,00	
28185	Cheptel	174 530,00	101 525,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	26 210,00	25 725,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 554 884,33	3 329 413,18	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (9)		547 000,00	
2031	Frais d'études		547 000,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 554 884,33	3 876 413,18	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 102 541,32	9 440 401,15	

		+	
RESTES A REALISER 2018 (10)		180 394,12	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		822 424,78	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		10 443 220,05	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE					BP	2019
III - VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : Projet de MSP et creche de Bozel
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 078 885,77	^a 1 602 719,85	3 162 370,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	429 491,10	385 233,82	0,00		
2031	Frais d'études	429 491,10	385 233,82	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	649 394,67	1 217 486,03	3 162 370,00		
2313	Constructions	649 394,67	1 217 486,03	3 162 370,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	1 451 545,00
13	Subventions d'investissement		0,00		1 451 545,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		778 800,00
1312	Régions		0,00		400 000,00
1313	Départements		0,00		122 745,00
1318	Autres		0,00		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-3 313 544,85
---	--	---------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE					BP	2019
III - VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Renouveau des PAV

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 919 045,48	^a 373 420,38	862 450,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	14 656,38	21 144,00	0,00		
2031	Frais d'études	14 656,38	21 144,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	198,00	0,00	0,00		
2138	Autres constructions	198,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 904 191,10	352 276,38	862 450,00		
2313	Constructions	224 565,14	198 773,33	0,00		
2318	Autres immobilisations corporelles	1 679 625,96	153 503,05	862 450,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 235 870,38
---	--	---------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : Achat siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 364 743,86	^a 0,00	1 000 000,00	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	49 265,40	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	49 265,40	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 315 478,46	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	1 315 478,46	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000 000,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	1 000 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 167 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	167 000,00
1312 Régions	0,00	167 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-833 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	---	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-35 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.
 B-1-1-B

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2	
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recetes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.
B-1-1-B

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519						
Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date ds la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 455 725,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 455 725,00									
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000,00 F	F		3,92	3,92075		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000,00 F	F		3,75	3,75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000,00 F	F		3,53	3,53623		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000,00 F	F		4,1164	3,84827		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000,00 F	F		4,8	6,96182		A	C	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/06/2004		01/02/2011	265 035,68 F	F		4,25	3,3905		A	X	N	A-1
	SOCIETE GENERAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 689,32 F	F		2,63	2,79368		T	X	N	A-1
000010604396	CREDIT AGRICOLE SAVOIE	28/04/2017		28/10/2017	2 600 000,00 F	F		1,4	1,42972		T	C	N	A-1
Total général					13 455 725,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019													
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 978 387,83						932 777,37	163 622,54	0,00	55 904,58	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 978 387,83						932 777,37	163 622,54	0,00	55 904,58	
	N	0,00		310 015,31	4,00 F		3,92075			57 328,84	12 152,60	0,00	9 905,31	
	N	0,00		39 311,80	1,33 F		3,75214			19 284,16	1 474,19	0,00	446,23	
	N	0,00		663 467,24	1,08 F		3,53622			332 290,14	23 873,75	0,00	11 131,91	
	N	0,00		1 396 681,83	9,67 F		3,84827			150 000,00	55 571,40	0,00	16 465,60	
	N	0,00		320 653,09	4,00 F		6,96182			64 130,62	15 391,35	0,00	12 313,08	
	N	0,00		55 676,18	0,08 F		3,3905			55 676,18	1 469,80	0,00	0,00	
	N	0,00		809 249,03	7,67 F		2,79368			80 724,11	20 782,83	0,00	107,63	
000010604396	N	0,00		2 393 333,35	13,50 F		1,42972			173 333,32	32 906,62	0,00	5 534,82	
Total général		0,00		5 978 387,83						932 777,37	163 622,54	0,00	55 904,58	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réajés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)				
			IV	
			A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 978 387,83					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			IV	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) 500,00€			03/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 126 660,00	1 126 660,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		932 910,00	932 910,00
1641	Emprunts en euros	932 910,00	932 910,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		193 750,00	193 750,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	72 750,00	72 750,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	121 000,00	121 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	121 000,00	121 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 126 660,00	2 562 350,05	D001 0,00	3 689 010,05

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 304 438,18	III 4 304 438,18
Ressources propres externes de l'année (a)		975 025,00	975 025,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	975 025,00	975 025,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 329 413,18	3 329 413,18
28031	Amortissements des frais d'études	87 700,00	87 700,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 240,00	4 240,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	12 050,00	12 050,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	16 010,00	16 010,00
28051	Concessions et droits similaires	22 315,00	22 315,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	92 235,00	92 235,00
281311	Hôtel de ville	8 735,00	8 735,00
281318	Autres bâtiments publics	28 555,00	28 555,00
28138	Autres constructions	79 705,00	79 705,00
28141	Bâtiments publics	565,00	565,00
28151	Réseaux de voirie	6 565,00	6 565,00
28152	Installations de voirie	19 360,00	19 360,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 545,00	17 545,00
281782	Matériel de transport	112 290,00	112 290,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	2 970,00	2 970,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	117 930,00	117 930,00
28182	Matériel de transport	238 175,00	238 175,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 040,00	17 040,00
28184	Mobilier	9 400,00	9 400,00
28185	Cheptel	101 525,00	101 525,00
28188	Autres immobilisations corporelles	25 725,00	25 725,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 308 778,18	2 308 778,18

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 304 438,18	180 394,12	822 424,78	1 559 531,15	6 866 788,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 689 010,05
Ressources propres disponibles	IV 6 866 788,23
Solde	V = IV - II (6) + 3 177 778,18

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A7.2.1	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT			

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	316 220,00	Recettes issues de la TEOM		7 085 000,00
60611	Eau et assainissement	445,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assi	7 085 000,00
60612	Énergie - Électricité	1 975,00	Dotations et participations reçues		
60623	Alimentation	2 000,00			
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		751 572,07
60631	Fournitures d'entretien	400,00			
60632	Fournitures de petit équipement	1 650,00	75	Autres produits de gestion courante	23 600,00
60636	Vêtements de travail	41 000,00	752	Revenus des immeubles	23 600,00
6064	Fournitures administratives	6 250,00	013	Atténuations de charges	71 800,00
611	Contrats de prestations de services	6 900,00	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	64 650,00
6132	Locations immobilières	119 200,00	6479	Remboursements sur autres charges sociales	7 150,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou d	656 172,07
614	Charges locatives et de copropriété	4 400,00	002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou d	656 172,07
6156	Maintenance	1 700,00			
6161	Assurance multirisques	27 500,00			
6168	Autres primes d'assurance	41 600,00			
6182	Documentation générale et technique	350,00			
6184	Versements à des organismes de formation	17 300,00			
6226	Honoraires	12 400,00			
6231	Annonces et insertions	3 200,00			
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00			
6256	Missions	3 150,00			
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00			
6262	Frais de télécommunications	11 400,00			
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 400,00			
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	1 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 803,00			
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFI	4 500,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	638,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 126,00			
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	426,00			
64111	Rémunération principale	82 462,00			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 701,00			
64118	Autres indemnités	5 314,00			
64131	Rémunérations	60 784,00			
64138	Autres indemnités	1 701,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 779,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	26 779,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 551,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	41 515,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 651,00			
64731	Versées directement	426,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	550,00			
6478	Autres charges sociales diverses	18 200,00			
6488	Autres charges	8 700,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00			
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00			
67	Charges exceptionnelles	500,00			
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00			
014	Atténuations de produits	150 000,00			
73916	Prél. contribution pour le redressement des finance	150 000,00			
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	123 000,00			
	Total des dépenses réelles	886 523,00		Total des recettes réelles	7 836 572,07
023	Virement à la section d'investissement (3)	1 190 745,07			
	Total des dépenses d'ordre	1 190 745,07		Total des recettes d'ordre	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE				BP	2019
IV - ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN				A7.2.1	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT					
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)					
	TOTAL GENERAL	2 077 268,07		TOTAL GENERAL	7 836 572,07

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ,

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	143 776,60
			1641	Emprunts en euros	143 776,60
	Acquisitions d'immobilisations	9 250,00		Dotations et subventions reçues	818 520,73
2051	Concessions et droits similaires	5 250,00	10222	F.C.T.V.A.	1 520,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	817 000,73
	Autres dépenses éventuelles	31 000,00		Autres recettes éventuelles	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	31 000,00		Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	40 250,00		Total des recettes réelles	962 297,33
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 190 745,07
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	1 190 745,07
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	40 250,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 153 042,40

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
IV - ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			IV	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 1 096 400,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 1 096 400,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 15 726 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 6,97%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT)

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657341	14	PARTICIPATION SALLE PO	MAIRIE DE BOZEL	Communes	29 000,00
657341	15	FOND DE CONCOURS	MAIRIE DE FEISSONS/SALINS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	9 458,00
657358	12	PARTICIPATION	APTV	Départements	78 000,00
657358	13	SUBVENTION	Association AACM	Associations	0,00
657358	7	SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE	COM COM COEUR DE TARENTEISE	Communes	176 000,00
657358	11	SUBVENTION LR MOUTIERS 2014	COM COM COEUR DE TARENTEISE	Communes	0,00
6574	1	Subvention Collège Le Bonrieu - Bozel	AGENT COMPTABLE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 880,00
6574	18	Subvention Alizee Savoie - reliquat 2017	ALIZE CHAMBERY SAVOIE	Départements	0,00
6574	2	Subvention fonctionnement ADMR	Association ADMR DE BOZEL	Associations	30 000,00
6574	3	Subvention Les amis de la Centaurée	Association ASSOCIATION LES AMIS DE LA CENTAUREE	Associations	1 500,00
6574	16	Subvention pour association sportive du collège Jean Rostand Mou	Association ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE JEAN ROSTAN	Associations	800,00
6574	17	Subvention Concert solidaire	Association ASSOCIATION VIRLANIE FRANCE	Associations	0,00
6574	19	Subvention Maison d'assistante maternelle de Bozel	Association MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLES	Associations	1 500,00
6574	20	Divers 2019	CDF DE BOZEL	Etat	60 000,00
6574	10	SUBVENTION	COMITE BASSIN EMPLOI	Autres	0,00
6574	4	SUBVENTION	COMITE DE SKI DE SAVOIE	Autres	13 460,00
6574	9	SUBVENTION ABBATOIR	COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENTEISE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 250,00
6574	8	SUBVENTION AMELIORATION HABITAT	JIMENEZ Dominique	Personnes physiques	0,00
6574	5	Subvention DOME THEATRE	LE DOME THEATRE	Autres	5 000,00
6574	6	Subvention Val Vanoise tourisme	VAL VANOISE TOURISME	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	0	12	0	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	A	1	0	1	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	0	1	0	1	1
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	2	0	2	0	0	0
ATTACHE TOUTS GRADE	A	1	0	1	0	0	0
REDACTEUR	B	2	0	2	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	0	5	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 ND CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,2	0	31,2	0	1,8	1,8
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,2	0	1,2	0	0,8	0,8
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 CLASSE	B	2	0	2	0	0	0
TECHNICIEN TOUTS GRADES	B	2	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	15	0	15	0	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 CLASSE	C	7	0	7	0	0	0
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0	0	0	0	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0	0	0	0	0	0
AGENT MAITRISE	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		21,3	0	21,3	0	6,7	6,7
EDUCATEUR JEUNE ENFANTS	B	0	0	0	0	3,7	3,7
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	3,3	0	3,3	0	0	0
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PRINCIPAL	B	1	0	1	0	0	0
AGENT SOCIAL	C	12	0	12	0	3	3
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	5	0	5	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9	0	9	0	1	1

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019			C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
PUERICULTRICE	A	1	0	1	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 1 CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	8	0	8	0	1	1
FILIERE ANIMATION (i)		9	3,35	12,35	0	1	1
ANIMATEUR PRICIPAL 2 EME CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1	0	1	0	1	1
ADJOINT ANIMATION	C	5	3,35	8,35	0	0	0
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 CLASSE	C	2	0	2	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		0	0	0	0	0	0
Allocation Pôle Emploi (ARE)	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		82,5	3,35	85,85	0	12,5	12,5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE			BP	2019
---	--	--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00			
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00			
REDACTEUR	B	ADM		0,00			
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	ANIM		0,00			
EDUCATEUR JEUNE ENFANTS	B	S		0,00			
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE 2 CLASSE	C	MS		0,00			
AGENT SOCIAL	C	S		0,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		
	IV	
	C1	

- (1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Meilr du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création de changement de première ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
SPIC	LOTISSEMENT ZAE BOZEL	01/01/2017	01/01/2017	20004079800049	SPIC	oui
SPIC	LOTISSEMENT ZAE CHAMPAGNY	01/01/2017	01-01-2017	20004079800056	SPIC	oui
SPIC	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Président,
A Bozel, le 01/04/2019
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour : 14

Contre : 0

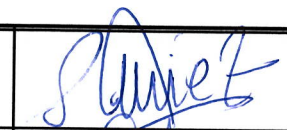
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

Date de convocation : 26/03/2019

A Bozel, le 01/04/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Stéphane AMIEZ	
Jenny APPOLONIA	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe BOUCHED'HOMME	
Guillaume BRILAND	
Thierry CARROZ	
Laurette COSTES	
Bernard FRONT	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Michel LEGER	
Jean Baptiste MARTINOT	

Page 10

Page 11

Page 12

Page 13

Page 14

Page 15

Page 16

Page 17

Page 18

Page 19

Page 20

Page 21

Page 22

Page 23

Page 24

Page 25

Page 26

Page 27

Page 28

Page 29

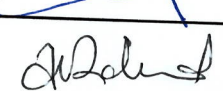
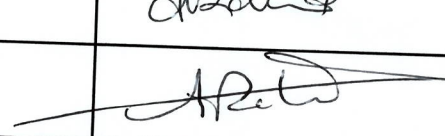
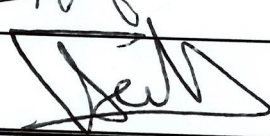
Page 30

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Thierry MONIN	
Patrick MUGNIER	
Philippe MUGNIER	
Rémy OLLIVIER	
Yves PACCALET	
Sylvain PULCINI	
Josette RICHARD	
Armelle ROLLAND	
Sandra ROSSI	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
René RUFFIER LANCHE	
Michèle SCHILTE	
Florence SURELLE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bozel, le 01/04/2019

